



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Ouverture à Bonn d'un nouveau cycle de négociations cruciales des Nations Unies sur les changements climatiques

(Bonn, 2 juin 2008) – Un nouveau cycle de négociations sur les changements climatiques parrainées par les Nations Unies a débuté lundi à Bonn, Allemagne.

Plus de 2 400 personnes, comprenant les délégués de 172 pays et les représentants du secteur privé, d'organismes de défense de l'environnement et d'instituts de recherche participent à cette réunion de deux semaines organisée par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Cette rencontre constitue la deuxième grande série de négociations de la CCNUCC tenue cette année, après les discussions de Bangkok où, en mars et avril, un programme de travail a été établi dans le but de parvenir à un accord international renforcé et efficace qui sera conclu à Copenhague en décembre 2009.

« Les pays présents à Bangkok étaient fermement résolus à négocier et à s'entendre sur le programme des discussions jusqu'en 2009 », a déclaré M. Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la CCNUCC. « Il faut maintenant passer à l'action et penser à ce qui pourrait faire partie de l'accord qui sera signé en 2009 », a-t-il ajouté.

Les ateliers consacrés à l'adaptation, au financement et à la technologie permettront de mieux cerner les questions qui sont associées aux éléments de base de l'accord de Copenhague. « Le but est d'examiner toutes les propositions et de faire en sorte que les gouvernements alimentent concrètement les délibérations », a indiqué M. Luiz Figueiredo Machado, Président du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention.

Par ailleurs, les pourparlers sur les futurs engagements des Parties au Protocole de Kyoto se poursuivront à Bonn. On cherchera à préciser les moyens à mettre en œuvre et les règles selon lesquelles les pays industrialisés pourraient atteindre leurs objectifs de réduction après la première phase du Protocole, en 2012.

« C'est primordial car ces règles doivent être établies avant d'arrêter des objectifs concrets et de signer l'accord définitif. Une bonne partie des aspects techniques doit être réalisée à l'avance », a affirmé M. Harald Dovland, Président du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto.



Parallèlement à la réunion des deux groupes de travail expressément chargés de négocier l'accord de Copenhague, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre tiendront chacun leur vingt-huitième session à Bonn. Ils poursuivront leurs travaux sur la technologie, l'adaptation, la réduction des émissions dues au déboisement et le renforcement des capacités dans les pays en développement au titre de la Convention et du Protocole de Kyoto.

« Ce sont des domaines essentiels en vue de définir une action internationale face à l'évolution du climat, tant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre que pour s'adapter aux répercussions inévitables », a déclaré M. Yvo de Boer. « Tout le monde est très conscient de la nécessité de prendre des mesures à l'échelle internationale, cette année et l'année prochaine. On peut donc s'attendre à ce que de grands progrès soient réalisés lors de la réunion », a-t-il poursuivi.

Deux autres cycles de négociations de l'ONU sur le climat auront lieu cette année, l'un à Accra, Ghana (21-27 août) et l'autre à Poznan, Pologne (1<sup>er</sup>-12 décembre), à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Une série de quatre grandes sessions de négociations au titre de la CCNUCC sont prévues en 2009. Elles s'achèveront par la Conférence de Copenhague, en décembre.

## **La CCNUCC**

Avec 192 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 182 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.

## **Contacts avec la presse :**

Pour une accréditation et pour des interviews, veuillez communiquer avec :  
Mme Carrie Assheuer, Assistante à l'information publique et aux médias : (+49 172) 179-8836  
ou [cassheuer\(at\)unfccc.int](mailto:cassheuer@unfccc.int)

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :  
M. John Hay, Porte-parole de la CCNUCC : (+49 -172) 258-6944 ou [jhay\(at\)unfccc.int](mailto:jhay@unfccc.int)  
M. Alexander Saier, Coordonnateur avec les médias (TV, radio, services en ligne) :  
(+49-172) 179-8835 ou [asaier\(at\)unfccc.int](mailto:asaier@unfccc.int)  
Voir aussi le site <<http://unfccc.int>>